



Neuvill'infos

L'ACTUALITÉ DE NEUVILLE-LES-DAMES



ÉDITO DU MAIRE

Michel CHALAYER



La communication que vous attendiez est bien au rendez-vous ; cette sixième édition du Neuvill'infos est là pour en témoigner. Je remercie tous les acteurs et en particulier les membres du groupe communication.

Je voudrais dire merci aux enseignants et à toutes les personnes qui ont permis une rentrée scolaire dans les meilleures conditions. Merci aussi aux associations et à leurs bénévoles. Les activités reprennent, vous n'avez jamais baissé les bras. Votre investissement au marathon Bresse-Dombes du 26 septembre témoigne de l'intérêt que vous portez à notre village.

Le repas du samedi 2 octobre offert à nos aînés est une belle réussite. Merci à tous les bénévoles et à toute l'équipe du CCAS (Centre communal d'action social).

Bravo à tous !

Un acte violent a été commis fin août sur une personne dans notre village à qui je souhaite un bon rétablissement. Cette agression a fait l'objet d'un dépôt de plainte. L'enquête est en

cours. Aujourd'hui, de petites incivilités persistent mais sachez que votre maire ne cèdera jamais et engagera toutes les actions et procédures nécessaires pour éradiquer ce fléau.

Soyez rassurés, toute l'équipe municipale reste mobilisée pour agir au quotidien, et assurer votre sécurité.

Les deux gros projets sur lesquels je me suis engagé avancent :

- Le projet crèche porté désormais par la communauté de commune de la Dombes est finalisé. La crèche sera bien construite à Neuville-les-Dames ; le début des travaux est programmé en avril 2022, ce bâtiment sera situé à proximité de l'école maternelle.

- Le projet commerces logements, vital pour notre village, est dans sa phase avant-projet sommaire. Il a été présenté aux commerçants ; l'objectif est de finaliser cet espace commerces logements fin 2024.

Ces deux projets seront présentés au cours d'une réunion publique prévue en novembre.

CONTACT

- Mairie de Neuville-les-Dames**
- 25 Place de la Mairie
01400 Neuville-les-Dames
- 04 74 55 60 97
- contact@neuvilledames01.fr
- www.neuvilledames01.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

Horaires d'accueil
 Mardi, mercredi, jeudi et samedi
 de 8h à 12h
 vendredi de 15h à 18h.

SOMMAIRE

- Actualité neuvilloise..... p. 2
- Ils aiment Neuville..... p. 5
- Infos pratiques..... p. 8

CONSEIL MUNICIPAL

Comptes-rendus :

Séance du 21 juillet 2021

- Divers travaux seront réalisés par l'Entreprise Romain Perrier TP.
- Des travaux seront réalisés sur les murs et le portail du cimetière par les entreprises Rey et Fils et Large Métal.
- Décision de demander l'installation par la Région de 2 abri-voyageurs (arrêt cars Grande rue et route de Condeissiat).
- Mise en place d'une mutuelle santé communale en partenariat avec Mutualp.
- Mise en place d'une aire de jeux pour enfants.
- Projet crèche : le Conseil autorise l'EPF à céder à la Communauté de Communes de la Dombes pour un euro symbolique le terrain d'environ 1 450 m².

Séance du 29 septembre 2021

- Création d'une régie municipale temporaire pour exploiter la licence IV acquise par la commune en 2017.
- Redevance d'assainissement collectif pour 2022 :
 - » Tarif part variable au m³ fixé à 0,85 € HT
 - » Part fixe annuelle maintenue à 40,00 € HT
 - » Prix moyen/m³ (base 120 m³) fixé à 1,18 € HT
- Taxe d'aménagement : augmentation du taux à 3,50%.
- Plantation et renforcement de haies bocagères vers le stade, la station d'épuration, le chemin de Garambourg (vers la statue de la vierge), projet subventionné par le Département de l'Ain et le fonds Reforest'ation.

Pour accéder aux comptes-rendus complets et détaillés, rendez-vous sur www.neuvillelesdames01.fr ou en mairie.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- 👶 Iris RONGER née le 11 juillet
- 👶 Anaëlle BARRÉ née le 13 août
- 👶 Mia EL KAROUÏ né le 28 août

Mariages :

- 💑 Aurélien POCHAT BARON et Pascale FOURNIER le 17 juillet
- 💑 Benoit FEDRY et Jessica MORIN le 11 septembre

Décès :

- ☩ Edouard VINIÈRE
- ☩ Francis MICHEL le 27 août 2021

CIMETIÈRE

La commune a entrepris une procédure de reprise administrative des concessions funéraires à l'abandon.

Les concessions concernées doivent dater d'au minimum 30 ans à compter de l'acte de concession et d'au minimum 10 ans après la dernière inhumation. L'état matériel doit comporter des signes extérieurs nuisant à la décence et au bon ordre du cimetière (état de délabrement, tombe envahie par les ronces par exemple). Il

n'y a pas de règles précises mentionnées dans les textes (Articles L. 2223-13 & et 2223-17 C.G.C.T.). Aucune procédure ne peut être engagée en l'absence de signes de l'état d'abandon.

Le processus dure près de 4 ans. On distingue plusieurs étapes :

- Inventaire des monuments considérés à l'état d'abandon et contrôle des conditions de temps (travail en cours).
- 1^{er} constat d'abandon (environ 3 ans et demi) :
 - » Constat de l'état d'abandon par le Maire en présence des successeurs ou de leur représentant.
 - » Notification (LRAR) aux ascendants ou successeurs lorsque connus avec mise en demeure de remise en état de la concession.
 - » 3 campagnes d'affichage en Mairie et au cimetière, la dernière suivie d'un délai d'attente de 3 ans.
- 2^e constatation en présence des ascendants ou successeurs et notification aux intéressés de la décision :
 - » Concession entretenue = abandon de la procédure.
 - » Non entretenue = poursuite du processus.
- Après 1 mois, délibération du Conseil municipal, arrêté du Maire + affichage prononçant la reprise par la commune des concessions constatées en état d'abandon.
- Après 30 jours au plus tôt, lancement des travaux.

Michel Bonin

SERVICE TECHNIQUE

Après 5 années passées au service technique de la commune, Sébastien Desirat a souhaité vivre une nouvelle expérience professionnelle. Dans cette circonstance, nous avons procédé à son remplacement.



Photo Y. Pros

Ainsi, Nicolas Besse nous a rejoints depuis le 6 septembre dernier. Il vient du secteur privé, avec de solides compétences en matière de rénovation des bâtiments. Il s'est aussitôt intégré à l'équipe technique qui lui a réservé un excellent accueil.

Aujourd'hui, le service technique est composé de 3 personnes, avec Anne la responsable et ses collaborateurs Fabrice et Nicolas. Les principales activités du service portent sur l'entretien de la voirie, des espaces verts, des bâtiments mais pas seulement car il apporte aussi un soutien à l'organisation des diverses manifestations et à la décoration de la commune pour les fêtes de Noël. Il s'agit d'un service très important pour la commune.

Yves Pros



Photo M. Jeulin

Durant cet été particulièrement pluvieux, le service technique communal s'est employé à bien plus de campagnes de tonte que les autres années. Avec les tondeuses, les débroussailluses et la faucheuse, Anne, Fabrice et Nicolas, fraîchement arrivé, ont assuré l'entretien des 40 km de routes (80 km d'accotement) et 20 km de chemins avec professionnalisme et dans le souci du service. Cela ne les a pas empêchés de faire tous les travaux dans les écoles, le restaurant scolaire ou encore la crèche et d'assumer toutes les tâches récurrentes hebdomadaires, nettoyages des espaces de vie et des points d'apport volontaires, dépannages dans les bâtiments communaux...

Michel Jeulin

LA FIBRE

La fibre optique ! on en parle depuis quelques temps... et on s'impatiente ! Elle arrive enfin ; les travaux de pose des fourreaux et du câble vont descendre de Chanoz Chatenay, passer par Debonnas, route de l'Égalité, rue du Canis, place du Chapitre et rue de l'Église.



Photo M. Jeulin

De là, la fibre se dirigera à la fois vers la rue de la Basse Bresse et à la fois vers la rue du Paradis en traversant la Grande Rue. Elle sera enfouie dans le village et souvent en passage aérien en campagne. Trois armoires principales permettront de dispatcher, dans un second temps, vers les branchements finaux. Début des travaux fin octobre durant un mois puis raccordement dans nos foyers dans le 1^{er} semestre 2022.

Michel Jeulin

ÉGLISE SAINT-MAURICE : du fer et du savoir-faire



Photo M. Jeulin

Il aura fallu près de deux mois pour que l'intégralité de l'église soit encerclée de 3 000 m² d'échafaudage, couvrant même le clocher. C'est d'ailleurs celui-ci qui est principalement concerné par les travaux, puisque le but est de remplacer sa toiture pour éliminer les infiltrations d'eau néfastes à la charpente et au mur de soutien. 120 m² d'ardoises naturelles maintenues par des crochets en inox vont redonner vie au clocher. Dans le même temps, les pièces de bois défectueuses de la charpente seront remplacées, les abats sons et la croix sommitale seront rénovés, et la toiture des 2 tourelles à l'ouest sera refaite. Un nouveau paratonnerre sera installé. Afin de mieux canaliser les eaux de pluie de la toiture de l'église, de nouveaux chéneaux encaissés en égout de versants seront placés sur tout le périmètre remplaçant les simples gouttières demi-rondes. Diverses reprises de maçonnerie, pierres, frontons, moraines... seront réalisées. Enfin, les tuiles seront traitées pour éliminer la mousse et les impuretés. Le chantier est conduit par un maître d'œuvre, Frizot Concept, qui a confié la réalisation à l'entreprise Alain Le Ny de Dardilly. La clôture des travaux est programmée pour mi-novembre.

Coût total 387 758,11€ TTC

Subventions :

- Etat (DETR) 100 000€
- Région 67 000€
- Département 50 000€
- Aide valorisant le bois local 8 400€
- Mécénat Crédit Agricole 11 000€



Photo M. Jeulin

Michel Jeulin

ÉCOLE

Au printemps dernier, dans le cadre du Plan de Relance, un appel à projets a été lancé pour soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires.

Après avoir effectué un inventaire classe par classe avec la directrice de l'école, Véronique Morrier, le choix des équipements informatiques a pu être fait pour compléter ce qui existait déjà. C'est ainsi que les classes ont été dotées, pour cette rentrée, de PC portables, vidéoprojecteurs interactifs, écran interactif Speechi. La dépense totale avoisine 8700 € et les subventions peuvent aller jusqu'à 70 % des dépenses. L'école est, à l'instar des communes voisines, pourvue de la meilleure technologie actuelle.

Nadine Moissenet



Photo N. Moissenet

LES BOUCHONS DU CŒUR

Il s'agit d'une association nationale, loi 1901 à but non lucratif, dont le but est de récupérer des bouchons en plastique. Dans l'Ain, cette association se trouve à Loyette avec une zone de stockage. Elle compte uniquement des bénévoles non rémunérés. Les gains de ce recyclage sont seulement destinés aux personnes présentant un handicap.

Les personnes concernées peuvent déposer un dossier de demande d'aide pour l'achat d'un matériel. L'aide peut atteindre 2500 € maximum afin d'en faire bénéficier le plus de personnes possible. Une commission étudie chaque dossier selon des critères d'attribution (montant de l'achat, type de matériel et revenus de la personne). Les Clubs accueillant des personnes à mobilité réduite peuvent aussi faire des demandes pour l'achat de matériel. L'aide est directement versée au fournisseur du matériel.

➤ **Point de collecte à l'entrée de la mairie**

Une affichette vous indique tous les bouchons acceptés et même les bouchons en liège. ALORS ! PUSSEZ LE BOUCHON... Dans ce container-là c'est permis !

Isabelle Martel

COMPLÉMENTAIRE MALADIE

Une réunion d'information est organisée **le 18 octobre 2021 à 18h30** à la salle des fêtes de Neuville-les-Dames dans l'objectif de vous apporter des informations sur la mutuelle Mutualp, les objectifs d'une mutuelle communale, les avantages de l'offre Mutualp. Cela concerne toutes les personnes :

- qui n'ont pas de complémentaire maladie,
- qui ont une complémentaire maladie sans aide de leur employeur,
- les étudiants, retraités, artisans, commerçants...

Isabelle Martel

LA CARPE À L'HONNEUR

d'un concours d'innovation culinaire

La Communauté de Communes de la Dombes, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, l'Association de Promotion du Poisson des Étangs de la Dombes (APPED), le Département de l'Ain et Alimentec, organisent un concours d'innovation culinaire autour de la carpe de la Dombes dont l'objectif est d'inventer une recette à base de carpe que les enfants (et les plus grands !) vont apprécier et qui peut être réutilisée en restauration collective. Pour imaginer des recettes gourmandes, le concours s'adresse aux chefs de cuisine en restauration privée et en restauration collective. Il est également ouvert aux apprentis en brevet professionnel « Arts de la Cuisine » et en CAP « Production Service en Restauration » en partenariat avec leurs maîtres d'apprentissage.

Le concours est doté de 7000 € de prix. Il est ouvert depuis le 9 septembre.

Date limite d'inscription : 22 octobre

Le dossier de candidature est accessible sur le site :

www.poissonsdedombe.fr/concours-innovation-culinaire-2021

NOUVELLE DÉCHÈTERIE

à Châtillon-sur-Chalaronne

L'ancienne déchèterie n'était plus aux normes et ses capacités d'accueil limitées. La Communauté de Communes de la Dombes a donc validé le projet de construction d'une nouvelle déchèterie, ainsi que d'une recyclerie à Châtillon-sur-Chalaronne. Le nouveau bâtiment comportera 14 bennes au lieu de 8 actuellement, une zone pour les points d'apports volontaires, une zone de compostage, un jardin partagé et des ruches.



Photo CCDombes

La recyclerie, d'une superficie de 1000 m², comprendra un point de collecte, un atelier de remise en état, ainsi qu'un espace dédié à la vente. Le projet sera implanté sur la zone d'activités Chalaronne Centre.

Une enveloppe de 3,1 millions d'euros HT a été allouée pour la réalisation de ce projet, comprenant également la déconstruction de l'actuelle déchèterie, ainsi que la dépollution du site. La mise en service de la nouvelle déchèterie est prévue pour la fin 2022. La recyclerie sera, elle, opérationnelle quelques mois plus tard.

Service communication CCDombes

PATRIMOINE

Les 18 et 19 septembre se sont tenues les Journées Européennes du Patrimoine.



Photo M. Jeulin

Le samedi matin a été consacré à la taille de la vigne appartenant au haras de l'étang Chanoz mais laissée à l'exploitation de l'association Église St-Maurice. La récolte des grappes de cépage Maréchal Foch a permis de presser un jus de raisin dégusté le jour même. L'après-midi, une visite des maisons canoniales de la place du chapitre a été complétée par une exposition dans les salons de l'Aubier, ouverts pour cette occasion. Une centaine de personnes a pu ainsi (re)découvrir l'histoire du bâtiment, des chanoines et de l'église.

Le 25 septembre, le neuvillois Pierre Mouterde a été intronisé Académicien de la Dombes, après un exposé magistral : « Voyage dans le passé à la recherche du Chapitre de Neuville-les-Dames ».

Nadine Moissenet

LOCAL JEUNES

Le Local Jeunes a reçu 35 jeunes cet été. De nombreuses activités au programme durant l'été telles que :

- Accrobranche,
- Projet graffiti (réalisation des marelles vers le city),
- Laser Game,
- Initiation Motocross...
- Soirée parents-enfants : pétanque et barbecue, bonne ambiance ! Cette soirée est à reconduire en espérant avoir plus de parents et de jeunes.
- Séjour d'intégration à Montrevel pour les futurs 6^e et 5^e. Objectif atteint car les jeunes se sont bien mélangés entre eux. Ils ont gagné en autonomie et en dépassement de soi.
- Séjour au Lac de Vouglans. Les journées étaient bien remplies avec du ski nautique, paddle, descente en rappel...



Photo S. Oliveira

Merci à la Mairie pour l'aide financière apportée pour le séjour à Bellecin. Le Local Jeunes recherche des parents pour intégrer le bureau afin que l'association continue d'exister.

Sandra Oliveira

FCDB

C'est la reprise au FC Dombes Bresse !

Alors que les seniors ont retrouvé depuis juillet le terrain de foot, les jeunes retournent eux aussi s'entraîner.

C'est effectivement avec impatience et beaucoup de plaisir et d'envie de renouer le contact avec les éducateurs, les copains, le ballon, le terrain.... que les catégories jeunes U7, U9 et U11 du FCDB effectuent leurs séances d'entraînement au stade Decomble à Châtillon-sur-Chalaronne. Les éducateurs sont au rendez-vous pour accueillir les fidèles licenciés et également les nouvelles familles qui viennent faire un essai et prendre des renseignements sur l'activité.



Photo FCDB

Retrouvez les horaires d'entraînement des catégories jeunes sur le site de la commune : www.neuvillelesdames01.fr.

Pour tous renseignements contacter Ulrich Dubourgais, responsable technique jeunes au 07 81 51 18 15 ou la messagerie du club : 553366@laurafoot.org.

Pascale Degletagne

CONSCRITS



Photo Enthousiasme des Bordés

Sous le soleil du samedi 11 septembre, les neuvillois des classes en 1 et en 6 se sont réunis pour leur banquet des classes particulier. Une journée de retrouvailles différente, mais attendue avec impatience. Un grand merci aux participants et organisateurs de cette journée pour leur énergie et leur bonne humeur.

Coralie Navoret

Ils animent Neuville

BELLECOUR DRESSAGE

Une cavalière neuvilloise sacrée championne régionale de dressage 2021

Le championnat régional des cavaliers de dressage s'est déroulé en quatre concours. A l'issue du dernier à Vichy, la cavalière neuvilloise, Delphine Giroud de l'association Bellecour Dressage, a - dans sa catégorie - remporté ce Championnat régional avec sa magnifique jument hanovrienne Vesna, grâce à la régularité de ses performances.



Photo Bellecour Dressage

Elle se verra récompensée par le comité régional d'équitation, le samedi 9 octobre au parc du cheval de Chazey-sur-Ain.

Nous lui souhaitons bonne chance pour les championnats de France fin octobre.

Nadine Moissenet

ASSE SECTION 24

La section 24 des associés supporters de l'ASSE, dont le siège est à la mairie de Neuville-les-dames, regroupe des supporters fidèles aux couleurs vertes habitant dans la commune, mais aussi dans les environs.

Comme tous les groupes de supporters, nous organisons, pour nos membres, des déplacements à Geoffroy-Guichard lors des matchs à domicile et, dans la mesure du possible, mettons à leur disposition des billets à tarif préférentiel pour les matchs à l'extérieur.

La convivialité et la bonne humeur nous animent au-delà de la passion pour les Verts.

Si vous aussi vous êtes supporters de l'ASSE, c'est avec plaisir que notre président Jean-Marc Durand répondra à toutes vos questions.

Contact : jeanmarcdurand4242@outlook.fr - tél. : 06 40 39 04 10.

Pour annoncer vos animations sur les panneaux lumineux, le site internet et les réseaux sociaux de la commune :
info@neuvilledames01.fr

L'ASSOCIATION ADMR

du secteur de Neuville les Dames à votre service

Avec ses professionnels de l'aide à domicile et son équipe de bénévoles, l'ADMR continue sa mission de proximité et de solidarité au service des familles et des seniors, en lien et avec le soutien de ses partenaires.

Suite à des difficultés liées à l'âge, au handicap, au retour d'hospitalisation, ou le besoin d'avoir un « coup de main » l'ADMR peut vous aider dans des tâches quotidiennes telles que : le ménage, le repassage, les courses, l'aide à la personne, mais propose aussi un service de téléassistance, garde à domicile, et livraison de repas... Dans ce contexte de crise sanitaire, il est important de dire, afin de rassurer toutes nos personnes aidées, que tous nos salariés d'intervention sont vaccinés.

Deux « temps forts » auront lieu en octobre 2021 à la salle des fêtes de Neuville : notre Assemblée Générale le vendredi 8 à 18 h et notre Loto le dimanche 17.

Contact : tél. : 04 74 55 60 21 - Mail : aneuille@fede01.admr.org

L'ECHO DU RENOM

Nouvelle saison musicale

L'Echo du Renom est de retour pour une nouvelle saison musicale après une pause bien longue...

Cette association culturelle plus que centenaire sur Neuville, regroupe 4 entités :

- l'école de musique accueille les élèves dès 4 ans pour les cours d'éveil musical, solfège et cours d'instruments (clarinette, flûte, trompette, saxophone, percussions...)
- la Chorale est composée de plus d'une vingtaine de choristes qui répètent tous les jeudis soir
- l'Harmonie réunit ses musiciens pour les répétitions tous les vendredis soir sous la baguette de Clément Cortinovis, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



Photo Echo du Renom

- Le groupe festif, sous la houlette de Jean Michel Seuillerot, rassemble aussi des musiciens de l'Harmonie et apporte une touche musicale festive pour certains événements comme les fêtes des conscrits.



Photo Echo du Renom

Chaque saison se termine par deux concerts de printemps qui rencontrent de plus en plus de succès.

Le président, André Bonne, est toujours prêt à accueillir des nouveaux élèves, choristes ou musiciens.

Contact : echo-du-renom@orange.fr - Facebook : Harmonie Echo du Renom et Festif Echo du Renom

LES BIBLIOS S'HABILLEN

Comment créer du lien durant le confinement ?

En participant au festival des bibliothèques, sur le thème du « bien être en Dombes ». Le résultat étant présenté durant tout le mois d'octobre à la bibliothèque « le puits aux livres » qui vous propose des ateliers autour des sens.

Pour faire la promotion de cette manifestation, l'opération « Les bibliothèques s'habillent » (photo de couverture) est une invitation à entrer dans les lieux, la laine en étant le fil conducteur, évoquant la douceur.

Un immense merci à tous les participants, bénévoles, lecteurs, tricoteuses, assembleuses et créatrices, personnel technique, MARPA, grâce à vous, le projet est réussi et il a permis de créer du lien dans le village. Nous vous invitons également à aller voir les réalisations des 12 autres bibliothèques participantes.

La culture, c'est essentiel, elle participe au bien-être.

www.ccdombes.fr/decouvrir/evenements/bien-etre-en-dombes

Monique Michel

MARATHON

et semi-marathon Bresse-Dombes

Le dimanche 26/09 près de 500 coureurs sont passés par Neuville pour parcourir 21 ou 42 km. Une réussite totale pour tous les Neuvilleois qui ont donné de leur temps pour faire de cet événement un moment festif et convivial. Tout au long du parcours, ce sont presque 90 bénévoles, pour une bonne partie issus des assos neuvilleoises (ADMR, Pompiers, Conscrits, MARPA, Local Jeunes, Cyclisme, vétérans CSN, Tennis, Echo du Renom, association Église Saint-Maurice, Sou des Ecoles, ALN), qui ont assuré la sécurité des coureurs aux intersections et animé le passage des sportifs

par leur bonne humeur et leurs encouragements ! L'équipe municipale qui a soutenu l'événement est fière de la réussite de cette journée ensoleillée, où un réel esprit de fête et d'entraide a régné entre tous, jusqu'au repas offert par ALN dans l'après-midi. Preuve est faite que Neuville peut être un village uni. Un grand merci et bravo à tous ! Rendez-vous en mai prochain.



Photos A. Mommier

A leur arrivée sur la commune, au Bouchet, les sportifs ont été accueillis par le groupe festif musical de l'Echo du Renom et par des bénévoles ultra motivés pour les ravitailler. Ils ont ensuite rejoint la douloureuse Basse Bresse (photo ci-contre) et le ravitaillement des Chanoinesses tenu par l'association Église Saint-Maurice, en croisant l'équipe du Sou des Ecoles et celle de la buvette ALN et son DJ. Après leur passage à Chanoz puis Vonnas, les coureurs sont revenus à Neuville par le point central d'animation Basse Bresse-Chapitre, pour descendre le village par les feux, les Glycines puis direction le château de La Chassagne (photo ci-dessus) qui avait amicalement ouvert ses allées pour que le FCDB ravitaile une dernière fois les courageux avant d'arriver à Châtillon, le tout sous le son d'un deuxième DJ.



Photos G. Gaudet

Greg Gaudet

L'association Église Saint-Maurice recherche des documents pour organiser la journée en l'honneur du père Jean en 2022. Alors fouillez dans vos albums, diapos, films !

LE RAGONDIN, un fléau pour nos étangs

Le ragondin est une espèce exotique envahissante. La Communauté de Communes de la Dombes souhaite informer la population et plus particulièrement les propriétaires d'étangs, les chasseurs, les piégeurs, les pisciculteurs... sur l'importance de réguler la présence de cet animal. Le ragondin consomme beaucoup de végétations naturelles des étangs (herbiers aquatiques, roselières...) et détériore les berges en creusant son terrier. Cela entraîne des coûts de réparation des berges importants et une perte de production des cultures limitrophes. Une réunion d'information aura lieu avec Nicolas Prieto, en charge des espaces naturels à la CCDombes, le 4/11 à 19h30 à la salle des fêtes de Neuville-les-Dames.

Contact : Nicolas Prieto - gestion-biodiversite@ccdombes.fr
Tél. : 04 28 36 12 12 - 06 34 29 38 57

Expression des élus minoritaires

Le projet de commerces va être relancé après 18 mois du mandat actuel. Nous regrettons néanmoins, que la nouvelle esquisse parte sur une base différente de la proposition initiale, rejetée sans même l'avoir analysée. La comparaison aurait permis à tous les acteurs de participer au choix. Nous perdons encore une fois, le travail de plusieurs années d'étapes administratives déjà réalisées et indispensables au démarrage des travaux. Ces nouvelles règles du jeu étant posées (pour ne pas dire imposées),

nous travaillerons dans ce nouveau projet structurant pour la vie de notre village et pour lequel nous attendons toute la concertation nécessaire auprès des commerçants, Neuvilleois et élus. Le débat doit rester ouvert et bienveillant pour enrichir cette future mouture. Il n'y a plus de temps à perdre car en repartant de zéro, il faudra encore patienter plusieurs années avant de pouvoir faire nos courses dans des locaux plus accessibles, plus spacieux et plus attractifs pour les commerçants et les habitants.

AGENDA

- Du 27/09 au 23/10** : festival « Bien-être en Dombes » (bibliothèque).
15-16/10 : opération brioches. Les tournées brioches, au profit de l'ADAPÉI, auront lieu le vendredi 15 octobre (après-midi) et le samedi 16 octobre (en journée). Une vente sur stand se tiendra également le samedi 16 octobre (matin) sur la place du commerce.
17/10 : loto ADMR.
22/10 (à confirmer) : assemblée générale Animation et Loisirs à Neuville (ALN).
7/11 : spectacle de la troupe Les Dominos à l'occasion des 30 ans de la bibliothèque.
4/12 : vente de sapins de Noël.
5/12 : repas paroissial.

Plus d'infos sur www.neuvillelesdames01.fr

MARCHÉ DE NOËL

Annulé l'an dernier pour raisons sanitaires, c'est avec impatience que les bénévoles du Sou (ré)organisent leur 1^{er} marché de Noël. Il se tiendra sur les places du Chapitre et des Chanoinesses, le **samedi 11 décembre 2021 de 14h à 22h**. Vous rencontrerez de nombreux artisans, producteurs, commerçants et créateurs locaux. Chocolats, bonbons, bijoux, vannerie, décorations en bois, en métal, en résine, verrerie, poterie, coloriations, créations en tissus, jeux, doudous, savons, huiles aromatisées, tisanes, miel, bière, vin, absinthe et bien d'autres produits encore vous attendent pour gâter vos proches. Venez flâner dans les allées, boire un vin chaud, faire un tour de calèche ou encore donner votre liste au Père-Noël qui nous rendra visite pour l'occasion ! Petite restauration sur place.

*Nous vous attendons nombreux 😊
Les bénévoles du Sou des écoles*

Une alternative aux produits phytopharmaceutiques

Pour faire suite au Neuvill'infos n°4, dont le sujet portait sur la gestion différenciée des espaces verts, apportons des précisions sur un lieu particulièrement sensible : le cimetière. La loi Labbé interdit, depuis le 01/01/2017, l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sur le domaine public. Une dérogation existait pour les cimetières et les terrains de sport, mais le législateur a décidé, en mars 2021, d'en interdire l'usage au 01/07/2022. Ainsi, toutes les surfaces de la commune seront concernées par cette loi.

Les services techniques ont anticipé ce fait. Ainsi, vous avez pu remarquer des herbes indésirables pousser çà et là dans les allées. **NON**, le cimetière n'est pas laissé à l'abandon ! Deux problématiques principales émergent : limiter les herbes spontanées ; garder l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Différentes techniques sont à l'essai pour les traiter :



- Semis d'un gazon capable de pousser dans les cailloux et très peu poussant.
- Plantation de vivaces couvre-sol ou bétonnage inter-tombes.
- Désherbage mécanique ou manuel, efficace mais long.

- Pose de plaque en plastique du type "nid d'abeilles".

La mise en œuvre de toutes ces techniques est le gage d'une réussite qui sera longue. Alors soyez indulgents. --- Patience !! ---

Sylvain Dumont

SERVICES

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE, allée Sophie de Grouchy (à côté des écoles), est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 11h30.

MSAP : pour vous aider dans vos démarches administratives.

Permanence à Neuville-les-Dames le mardi 14h-17h. Tél. : 06 15 89 10 95

CCAS : permanence le 1^{er} samedi du mois 10h-12h en mairie.

BIBLIOTHÈQUE « Le puits aux livres » : horaires d'ouverture : lundi 20h-21h30, mardi 16h-17h, mercredi et jeudi 17h30-18h30, samedi 10h30-12h.

MAIRIE : 04 74 55 60 97
06 37 92 68 65 (en cas d'urgence).

SAMU : pour les urgences médicales, composez le 15.

POMPIERS : composez le 18.

VOS DÉCHETS

Pour les horaires d'ouverture de la déchèterie de Chatillon-sur-Chalaronne, se reporter au site internet :

www.monservicedechets.com
Tél. : 04 28 36 12 12

Pour le verre, le plastique, les emballages en carton, les journaux, 5 points d'apport volontaire sont disponibles à Neuville-les-Dames : route de Thoisse, rue de la Bresse, rue de la Dombes (allée des écureuils), rue de Bel Air, parking de l'école.

Publié par la Commune de Neuville-les-Dames.

Directeur de publication : Michel Chalayer.

Comité de rédaction : Michel Chalayer, Nadine Moissenet, Yves Pros, Isabelle Martel, Michel Jeulin, Aurélie Monnier, Grégory Gaudet, Mélissa Jaravel, Valérie Clair-Moninot, Laurent Meilheurat, Hélène Micoli

Mise en pages : Aurélie Monnier
Imprimerie Multitude - Chatillon-sur-Chalaronne